

## AVEC LE VIGNOBLE MUÛS, LE COTENTIN SE PLACE SUR LA CARTE DES VINS

Mardi 13 septembre, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, accompagné de Edouard MABIRE, Président de la Commission de territoire de la Côte des Isles et de David LEGOUET, Maire de Barneville-Carteret a lancé les premières vendanges du Domaine Muûs aux côtés du fondateur du vignoble François LECOURT et de Dominique HUTIN, chroniqueur spécialiste du vin. Implantés sur les hauteurs du Mont Barbey à Barneville-Carteret ce vignoble est le premier vignoble de la Manche.

### Le Cotentin, un territoire de saveur

Du homard bleu du Cotentin aux huîtres de Saint-Vaast en passant par les produits laitiers, maraîchers, agricoles ou cidricoles, les nombreuses saveurs du Cotentin ont, comme leur territoire, l'avantage d'être unique par nature ! Cette richesse gustative et culinaire s'accompagne également d'un savoir-

faire qui place le Cotentin et la Normandie sur la carte des gastronomes.

La qualité de nos produits est référencée également au travers des sigles officiels de qualité et d'origine (SICO). On dénombre ainsi 8 Appellation Origine Contrôlée ou protégée AOC/AOP pour la boisson, les produits laitiers et le fromage de même que 4 Indication géographique protégée pour la viande et le cidre et 6 Label Rouge.

Pour rappel, le Cotentin compte pas moins de 1 900 exploitations agricoles professionnelles et 73% du territoire est valorisé par l'agriculture.

*« Si l'agriculture est un levier économique essentiel du Cotentin, elle est aussi un gage de la qualité de vie qui caractérise notre territoire. Dans ses actions l'Agglomération s'attache à soutenir les producteurs pour promouvoir une consommation locale et durable, rappelle le Président David MARGUERITTE. L'enjeu est multiple car il permet de répondre aux attentes d'une population en demande de circuits courts, mais c'est aussi une manière de promouvoir la qualité de nos produits locaux. Nous avons la chance d'avoir des produits renommés comme le Saumon de Cherbourg que l'on retrouve sur les tables des grands restaurateurs ou encore le cidre qui est un véritable marqueur du territoire.*

*Valoriser ces productions participe à l'attractivité du territoire auprès des habitants mais aussi des touristes. En visant une production de qualité, le vignoble Muûs, première exploitation vinicole professionnelle de la Manche, vient renforcer cette attractivité et inscrit désormais le Cotentin sur la carte des vins ».*

### **Un terroir vitrine du territoire**

Parfois au même titre que les paysages du Cotentin, les produits locaux sont un attrait non-négligeable pour les touristes. Le succès de l'exposition itinérante « Cotentin quel délice » proposé depuis le mois de juin sur l'ensemble du territoire et mettant en valeur les produits d'exception de notre Presqu'île en est un exemple. La Maison du Biscuit à Sortosville-en-Beaumont et ses 500 000 visiteurs annuels est aussi la preuve que terroir et tourisme sont vecteurs d'attractivité.

Le tourisme sera un des piliers essentiels du projet du vignoble Muûs. Visites des caves, du chai, du vignoble, les dégustations et autres événements viendront appuyer la notoriété du domaine et participeront à l'attractivité de la Côte des Isles.

### **Le vin... en Normandie**

Depuis la libération en 2016 des droits de plantation de vignes par l'Union Européenne, de plus en plus de vignobles voient le jour. En Belgique, ce sont 500 ha de vignes qui ont été planté 2020. La Normandie ne fait pas exception, notamment dans le Calvados avec des plantations à Saint-Pierre-sur-Dives. En mai 2021, 27 vigneron de Normandie ont d'ailleurs créés avec le soutien de la Région Normandie, l'association « Les vigneron de Normandie ». Avec le domaine Muûs implanté à Barneville-Carteret, la Manche et le Cotentin

s'inscrivent désormais sur la carte des vins.

### **Le vignoble Muûs**

Pour François LECOURT, exploitant associé du vignoble Muûs, l'aventure commence en 2021. Ce passionné de vin se lance dans un pari un peu fou : lancer un vignoble professionnel, le premier de la Manche. Pour ce lancement 3 500 pieds de vigne sont plantés. Le mot "Muûs" est choisi pour nommer le vignoble. Un mot symbolique issu du patois du Cotentin qui signifie "mieux" ou "le meilleur".

Les cépages sélectionnés sont les variétés PIWI, issus de croisements multiples entre des cépages nobles et des vignes plus rustiques, voire sauvages. Il bénéficie d'une résistance naturelle aux maladies. Avec un sous-sol composé de schiste et de grès métamorphosés ainsi qu'un sol drainant riche en sable et des pentes orientées sud, ce jeune exploitant souhaite produire principalement un vin effervescent rosé et blanc.

En 2022, 2 500 nouveaux pieds ont été plantés, portant l'exploitation à 6 000 plants sur 1,5ha et la production à terme de 6 000 bouteilles par an. L'objectif de François LECOURT est de continuer le développement du vignoble pour atteindre 10 ha avec 30 000 plants et produire 30 000 bouteilles par an.

### **Les dates clés**

2021: Lancement du vignoble professionnel avec 3 500 plants  
2022: Plantation de 2 500 plants  
2022 : Première récolte du domaine Muûs pour produire du jus de raisin  
2023 : Première récolte pour vinifier